

## I — CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Le projet de l'ARENA Multisports se situe au cœur du quartier ARTEM, sur le site de l'ancien SDIS, à l'angle des rues Leonard de Vinci et Cardinal Mathieu, à Nancy.

Cette parcelle, actuellement dent creuse, fait face à la plaine des loisirs du plan directeur de l'agence ANMA, et sa position en fait l'articulation entre Artem et les logements clos Cardinal Mathieu. Il sera un signal fort pour le nouveau quartier et permettra d'assurer le front urbain actuellement discontinu sur la plaine des loisirs.

L'écriture architecturale sera en cohérence avec celle d'Artem, et le volume du projet fait un lien entre les façades des logements étudiants côté Haussonville et l'école d'ingénieur côté Blandan.

Le projet cherche à participer de la cohérence urbaine du nouveau quartier et proposer une fonction manquante : le sport. Cet équipement a vocation à contribuer à la vie associative et étudiante du quartier avec ses deux salles multisports plus une salle d'entraînement.

La grande salle accueillera l'équipe professionnelle de Volley Ball du Grand Nancy, et permettra la tenue des matches de niveau international. Cet équipement sera un vrai lieu de vie pour le campus, par son usage la semaine et ses restaurants ouverts sur Artem, et par ses événements le Week-end et les matches de sport professionnel.

Le site est desservi par des voies automobiles (rue Leonard de Vinci, Rue Cardinal Mathieu) mais aussi par le flux piéton du campus et le tram depuis la Place de Padoue. C'est pourquoi le bâtiment s'oriente vers son parvis piéton, côté Artem, et revendique la place des mobilités douces dans la ville de demain : Les restaurants, terrasses, s'ouvrent sur la plaine des loisirs et la façade devient une composante de la vie urbaine. Depuis la terrasse de l'étage, il est donné à voir tout le campus Artem et son cœur paysagé.

L'arrière de l'équipement, accessible depuis le clos Cardinal Mathieu est un parvis bus des joueurs, accès presse / médias / partenaires, et un parking extérieur planté : La mise à distance de l'équipement avec les habitations voisines est réalisée par un « poumon vert ».

